

ÉDITOS



Conformément à nos engagements de mandature, la place du Colonel Fabien se prépare à accueillir une véritable forêt urbaine de 1 800 m2, qui comptera plus de 100 arbres. C'est une grande joie que de voir se concrétiser ce projet phare, né du Budget Participatif, au cœur d'un quartier dense et très minéral. Il a nécessité de longues études et fait l'objet d'une riche concertation auprès des habitants des 10^e et 19^e arrondissements, que je remercie pour leur investissement à nos côtés afin de bâtir ensemble le Paris de demain en l'adaptant aux réalités du changement climatique.

Cette forêt urbaine permettra, d'ici mars 2026, de créer dans le 10^e une nouvelle trame verte jusqu'au canal Saint-Martin via la Grange-aux-Belles. Pensée pour favoriser la multiplicité des usages, elle offrira un nouveau lieu de convivialité et d'échanges au cœur même d'une place emblématique du Nord-Est parisien. Ce réaménagement d'ampleur permettra également d'optimiser le confort et la sécurité des piétons autant que des cyclistes, en réduisant la place de la voiture et les nuisances associées.

Ce projet est à l'image des transformations majeures que nous portons depuis plus de 10 ans avec la Maire de Paris, Anne Hidalgo, au même titre que le réaménagement des abords de la Gare du Nord. Grâce aux nombreuses équipes mobilisées, dont je salue l'engagement et le professionnalisme, il offrira bientôt un nouveau visage à la capitale en faisant du 10^e et du 19^e des arrondissements toujours plus verts et respirables.

Alexandra Cordebard

Maire du 10^e



Vous nous l'avez dit avec force et constance depuis que nous avons ouvert le débat : la place du Colonel Fabien mérite mieux que ce statut de grand rond-point routier inhospitalier ! Et

cette place ne manque pas d'atouts : elle est située au carrefour du 10^e et du 19^e arrondissements. Elle donne accès à toutes nos mobilités (piétonne, cycliste, métro, bus, voiture). Elle fait le lien entre le parc des Buttes-Chaumont et le canal Saint-Martin. Elle abrite un patrimoine architectural remarquable qui doit être valorisé. Et surtout, la place du Colonel-Fabien doit devenir un lieu de vie plus agréable pour ses habitants et riverains. C'est pourquoi ce site exceptionnel s'apprête enfin à vivre une grande mutation. Depuis le premier vote au Budget Participatif 2016, les ateliers et les marches exploratoires ont permis d'identifier les besoins de chacun·e. L'aménagement ambitieux à venir a su tirer parti des contraintes du site. Fidèle à notre engagement de transformer Paris, l'objectif est tout à la fois de rééquilibrer la place des différents modes de circulation en faveur de vos choix prioritaires de mobilité, de végétaliser cette place encore trop minérale avec une des quatre « Forêts urbaines » de Paris, et d'étendre les espaces de vie avec des trottoirs plus larges, des cheminements piétons mieux sécurisés, des espaces pour se détendre, faire du sport ou se rafraîchir. Ce que nous appelons une ville conçue à hauteur d'enfant.

Le chantier qui s'est ouvert pour un an sera à la hauteur de cette ambition, avec ses contraintes inévitables, mais nous veillerons à en limiter les impacts pour vous.

François Dagnaud

Maire du 19^e

La place du Colonel Fabien

une place réaménagée pour toutes et tous



Les chiffres clés du réaménagement :

- Création de **1760 m²** d'espaces verts
- **1460 m²** de forêt
- **300 m²** de bandes plantées
- Plantation de **75** petits arbres et grands arbustes
- Plantation de **43** grands arbres
- Désimperméabilisation de **4784 m²** de sols sur la place
- Création de **412 m** de pistes cyclables
- Aménagement de pistes cyclables sécurisées unidirectionnelles de **2 m de large** sur la chaussée
- Aménagement de **carrefours sécurisés** pour les pistes cyclables
- Création de **980 m²** d'espaces piétonnisés

Contacts

MAIRIE DU 10^e ARRONDISSEMENT DE PARIS
72, RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN - PARIS 10^e
MAIRIE DU 19^e ARRONDISSEMENT DE PARIS
5-7, PLACE ARMAND CARREL - PARIS 19^e

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS
ET DES GRANDS PROJETS
121, AVENUE DE FRANCE - PARIS 13^e

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE
L'ENVIRONNEMENT
103, AVENUE DE FRANCE - PARIS 13^e

Retrouvez le projet sur
paris.fr



CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ
AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COUT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE, ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER



BIENTÔT, UNE FORÊT URBAINE PLACE DU COLONEL FABIEN



Perspective du projet - Crédit : Luxigon

Lancé dans le cadre du Budget Participatif 2016, le réaménagement de la place du Colonel Fabien est l'un des projets majeurs de la Ville de Paris. La nouvelle configuration se précise, en 2021, lorsque la place est sélectionnée pour accueillir une forêt urbaine.

La transformation de la place du Colonel Fabien va permettre de **rééquilibrer les usages** dans l'espace public pour un meilleur partage entre les modes de déplacement : marche à pied, vélo, voiture et transport en commun. Au cœur de la place, la **piétonnisation** et la **végétalisation** vont favoriser la création d'un nouveau lieu de vie dans l'Est parisien.

Les travaux ont débuté le **6 janvier 2025** et s'étendront jusqu'en **février 2026**. Le chantier se déroulera en **plusieurs phases**. Ce 6 pages présente le déroulé de la phase 1, du **6 janvier à fin avril 2025**. La **suite du calendrier** vous sera communiquée prochainement.

ÉDITOS



La place du Colonel Fabien se transforme en 2025 ! Les travaux qui ont démarré le mois dernier s’inscrivent dans la stratégie de transformation de l’espace public que nous

menons depuis 2020, pour adapter Paris aux effets du dérèglement climatique, grâce à la végétalisation et au rééquilibrage de l’espace public en faveur des piétons et du vélo.

La végétalisation et la plantation d’arbres sont le principal levier pour rafraîchir la ville. Après la place de Catalogne, le Bois de Charonne et le parvis de l’Hôtel de Ville, **la transformation de la place du Colonel Fabien verra naître la quatrième forêt urbaine de Paris !**

La création de forêts urbaines constitue une solution innovante et particulièrement efficace pour lutter contre les îlots de chaleur urbains et renforcer la biodiversité en ville. Plus de 100 arbres seront plantés l’hiver prochain sur la place, et offriront à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens un nouvel îlot de fraîcheur. La forêt urbaine renforcera également la trame verte à l’échelle parisienne, entre le canal Saint-Martin, le boulevard de la Villette et les Buttes-Chaumont, créant de nouveaux corridors pour la biodiversité.

La place était jusqu’alors un rond-point minéral principalement dédié à la voiture : cela paraît anachronique, alors que la marche et le vélo sont de plus en plus sollicités et que le besoin de nature est croissant. Le réaménagement de la place va permettre un rééquilibrage des usages pour offrir un nouvel espace public apaisé et sécurisé, pour les piétons et pour les cyclistes. **Dès 2026, la place deviendra un nouveau lieu de vie et de partage au croisement des 10^e et 19^e arrondissements.**

En cohérence avec nos engagements climatiques, le chantier répondra aussi à des objectifs exemplaires de sobriété environnementale : un grand nombre de matériaux seront ainsi acheminés par voie fluviale, dans le cadre de l’expérimentation d’une plateforme logistique sur le canal Saint-Martin.

Avec le réaménagement de la place du Colonel Fabien, Paris poursuit la transformation de ses places emblématiques et de ses rues, pour offrir plus de nature, de fraîcheur et la création de nouveaux espaces de vie pour toutes les Parisiennes et tous les Parisiens !

Patrick Bloche

Premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de l’éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, en charge du Conseil de Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques

David Belliard

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la transformation de l’espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie

Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de toutes les questions relatives à la construction publique, au suivi des chantiers et à la coordination des travaux dans l’espace public

Christophe Najdovski

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la végétalisation de l’espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale

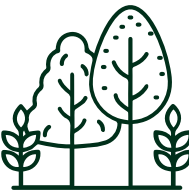
Qu'est-ce qu'une forêt urbaine ?

Une forêt urbaine est un aménagement constitué d'une **plantation dense d'arbres** de différentes espèces, **d'arbustes et de végétaux** de plus faible hauteur dans un sol continu.

Un **écosystème complet** et **vivant**, d’inspiration forestière, est créé en pleine ville : il inclut le sol, la végétation et la faune.

Les bénéfices d'une forêt en ville :

- La **baisse de la température** : l'humidité de la végétation contribue à diminuer la température du site et des alentours.
- Le **captage du carbone** : les plantes absorbent naturellement le CO₂ et purifient l'air ambiant.
- La **préservation de la biodiversité** : les forêts urbaines sont propices à l'épanouissement d'une grande variété d'espèces végétales et animales.



Focus sur les plantations

Au sein de la forêt urbaine vont se déployer des zones de **clairières** accessibles aux usagers. La **plantation d’une quarantaine de grands arbres** apportera fraîcheur et ombrage tandis que des surfaces circulaires, rappelant les formes arrondies de l’Espace Niemeyer, seront plantées de **végétaux** évoquant l’ambiance forestière avec un **mélange de fougères, de lierre et d’autres plantes** au sol.

La **lisière** assurant le lien entre la forêt et le trottoir sera plantée de nombreux **petits arbres à troncs multiples** ainsi que d'une **végétation foisonnante** au sol. Les bandes végétalisées ornant les trottoirs ouest seront plantées dans le même esprit que la lisière de la forêt.



Perspective du projet - Crédit : Luxigon

RAPPEL DU CALENDRIER DU PROJET



Phase 1 - Du 6 janvier à fin avril 2025

Au programme : élargissement des trottoirs, modernisation de l'éclairage et travaux d'assainissement

- **Élargissement et pose de dalles** sur les trottoirs situés entre le boulevard de la Villette nord et l'avenue Mathurin Moreau et entre l'avenue Claude Vellefaux et la rue de la Grange-aux-Belles ;
- Création de **fosses** pour des plantations sur ces mêmes trottoirs ;
- Travaux **d'assainissement** (collecte et évacuation des eaux usées) ;
- Travaux d'optimisation du **réseau d'éclairage**.

Les impacts

Du 13 janvier à mai 2025 :

- Mise à sens unique de la rue de la Grange-aux-Belles : circulation de la rue Juliette Dodu vers la place du Colonel Fabien uniquement.

Pendant toute la durée de la phase 1 :

- **Accessibilité réduite des trottoirs extérieurs et de la chaussée** situés entre le boulevard de la Villette nord et l'avenue Mathurin Moreau, et entre l'avenue Claude Vellefaux et la rue de la Grange-aux-Belles ;
- **Maintien du cheminement piéton** autour de la place ainsi que sur les axes mentionnés ci-dessus ;
- **Maintien des circulations automobile et cycliste** sur la place ;
- **Bus, ligne 75, vers Panthéon** : déplacement de l'arrêt de bus au n°5 de l'avenue Mathurin Moreau ; **ligne 46** : déplacement de l'arrêt de bus au n°2 de la rue Louis Blanc.